

Règlement du Tournoi eSport – Games Tours Festival – Fifa 18

A Vinci, Centre International de Congrès de Tours, les 7 et 8 octobre 2017

1 – ORGANISATEUR ET DATES DU JEU

La société anonyme d'économie mixte Tours événements (dit « l'Organisateur »), dont le siège social est situé au 26 bd Heurteloup à Tours, au capital de 538 900 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tours sous le n° 388 078 065, organise un tournoi de jeu vidéo Fifa 2016, dans le cadre du **GAMES TOURS FESTIVAL** qu'elle organise du 7 au 8 octobre 2017 au Centre International de Congrès Vinci, à Tours.

Ce tournoi n'est pas sponsorisé par Electronic Arts Inc. ou ses concédant(s).

2 – PARTICIPATION

Le jeu concours est ouvert à tous joueurs de plus de 12 ans ayant acheté sa place sur le site <https://www.weezevent.com/games-tours-festival-tournoi-esport> et ayant validé son inscription avant le 1^{er} octobre 2017.

Les participants mineurs doivent impérativement être autorisés par leur représentant légal.

Dans le cas où des places seraient disponibles le 7 octobre à 10h, en cas de désistement ou de non présentation avant 10h d'un joueur inscrit, l'organisateur se réserve le droit d'accepter la participation d'un joueur non inscrit à l'avance et présent au sein du festival au lancement du tournoi. Les horaires du tournoi sont : le samedi 7 octobre de 10h à 20h, le dimanche 8 octobre de 10h à 15h. Les joueurs doivent impérativement se présenter à l'accueil avant 9h30 le samedi matin pour valider leur présence.

Il est rappelé que la qualité de gagnant est subordonnée à l'exactitude des coordonnées et renseignements fournis à l'occasion du Jeu. Toute participation devra être loyale : il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés, notamment afin de tenter d'en modifier les résultats.

L'Organisateur se réserve la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout participant qui n'aurait pas respecté le Règlement. Il est rigoureusement interdit pour une même personne physique de jouer à partir d'un compte de Joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne.

Tours événements se réserve le droit de faire toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité et l'adresse des Participants. Toute indication erronée ou frauduleuse entraînera l'annulation de la participation. L'Organisateur se réserve également le droit d'écarter les inscriptions des Participants ne respectant pas les conditions posées pour le Jeu.

3 – LOTS

Le tournoi sera doté de 1000€ de CashPrize réparti entre les 3 premiers joueurs de la façon suivante

- 1^{er} joueur : 500€
- 2^{ème} joueur : 300€
- 3^{ème} joueur : 200€

De plus, les 3 premiers joueurs se verront proposer l'opportunité de devenir membre officiel de l'équipe eSport du Tours Football Club. À ce titre ils représenteront le TFC sur toute une année et seront suivis, encadrés et sponsorisés pour effectuer au minimum 3 tournois au nom du club d'ici à octobre 2018. A l'occasion du Games Tours Festival 2018, les membres de la Team seront tenus d'animer un événement eSport sur la scène (modalités à définir). Si un des joueurs venait à refuser ce prix, celui-ci serait immédiatement proposé au suivant.

Les dotations sont strictement nominatives et, à ce titre, ne seront ni remboursables, ni transmissibles, ni échangeables, que ce soit contre des espèces ou un autre lot. Les dotations ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

L'Organisateur se réserve la possibilité de remplacer les lots annoncés par des lots d'une valeur proche ou équivalente sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée par les Participants.

Dans l'hypothèse où les gagnants ne voudraient pas ou ne pourraient pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans le Règlement, ils perdront le bénéfice complet de ladite dotation et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie.

Les éventuels gains des participants mineurs sont susceptibles d'être consignés, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les lots qui ne seraient pas réclamés ne seront pas remis en jeu.

4 – MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer, le joueur doit impérativement acheter son ticket de participation sur le site <https://www.weezevent.com/games-tours-festival-tournoi-esport>.

Toutes les rubriques du formulaire d'inscription doivent être complètement remplies. La validation par le participant de son inscription implique l'entière acceptation du présent règlement. Dans le cas où le participant est mineur, l'autorisation de son représentant légal devra être transmise par écrit conformément aux consignes données par l'Organisateur.

Aucune participation par courrier ou par tout autre moyen que celui détaillé ci-dessus ne sera acceptée.

Le non-respect du règlement, ainsi que toute fraude ou tentative de fraude commise en vue de percevoir indûment un lot, ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du jeu, pourra donner lieu à l'éviction de son auteur, Tours événements se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

5 – RÈGLES DU TOURNOI

La participation au tournoi implique entière acceptation des règles propres à la compétition et annexées au présent règlement.

6 – RESPONSABILITE

Tours événements se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, reporter ou modifier les conditions du jeu à tout moment si des circonstances de force majeure l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnements d'Internet, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du Jeu.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par un virus, bogue informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause lui échappant, l'Organisateur se réserve le droit d'interrompre le Jeu ou d'en modifier les modalités.

En cas de force majeure ou si le lot remporté ne pouvait être réalisé, la responsabilité de Tours événements ne serait pas engagée et ne pourrait être recherchée. Le gagnant renonce à tout recours à son encontre.

7 – ACCEPTATION ET CONSULTATION DU REGLEMENT

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des conditions particulières s'appliquant à chacun des lots, ainsi que l'acceptation pleine et entière de l'arbitrage en dernier recours de Tours événements.

Le présent règlement sera disponible en ligne, depuis l'interface du Jeu, à l'accueil d'entrée du Festival, et consultable gratuitement pendant toute la durée du **Games Tours Festival 2017**. Le règlement peut être également adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante : Tours événements, Service communication, rue Désiré Leconte – CS 84311 – 37043 Tours Cedex 1.

8 – LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par Tours événements ou ses prestataires pour la gestion du Jeu et, le cas échéant, pour toute opération de marketing direct, quel que soit le média utilisé, réalisée par Tours événements pour informer ses clients ou prospects de ses offres et services. L'Organisateur est susceptible, sous réserve du consentement explicite du Participant, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des tiers, notamment à des cabinets d'étude de marché et instituts de sondage et ce, exclusivement à des fins d'étude et d'analyse, ou à des sociétés dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations de marketing direct.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le Participant dispose d'un droit d'accès, ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition, sur les données le concernant.

Il peut s'opposer à tout moment à leur communication à des tiers.

Il peut exercer ses droits en envoyant un courrier mentionnant ses nom et prénom en y joignant une copie de sa pièce d'identité à l'adresse suivante : Tours événements, Service communication, rue Désiré Leconte – CS 84311 – 37043 Tours Cedex ou bien en adressant un courriel à l'adresse communication@tours-evenements.com

Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

9 – DROIT A L'IMAGE

Les gagnants acceptent par avance, sans aucune contrepartie ou compensation de quelque sorte que ce soit, que Tours événements, selon tous modes et auprès de tout public, leurs noms et leurs photographies, ainsi que leurs déclarations écrites ou orales, à des fins publicitaires,

commerciales ou de relations publiques, de presse, compte rendu rédactionnel ou publi-rédactionnel de tous types et pour toute activité de ces sociétés, en utilisant tout moyen de reproduction, duplication, représentation, transmission, réception ou de quelque autre moyen que ce soit.

Conformément à la loi Informatiques et Libertés numéro 78-17 du 6 janvier 1978, les participants et gagnants ont un droit d'accès et de rectification de ces données.

10 – INFORMATIONS GENERALES

Les réclamations ou litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement, à l'exclusion de ceux relatifs à la nature et à la qualité des lots, devront être soumis, par lettre recommandée avec avis de réception, au siège social de Tours événements.

Toute contestation ou réclamation relative au présent jeu ne pourra être prise en considération passé un délai d'un mois après l'expiration du jeu. Toute difficulté d'interprétation ou d'application du Règlement sera soumise à l'appréciation souveraine de Tours événements.

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu sont strictement interdites.

La nullité d'une clause du Règlement n'affectera pas la validité des autres clauses.

Le Site et le Règlement sont régis par le droit français.

Le cas échéant, sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Tours (France).

Fait à Tours, le 8/06/2017.

Règles de la compétition

La compétition est divisée en deux phases : une phase de groupe puis une phase finale

Le déroulement des 2 journées est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié par les organisateurs, en amont ou le jour même de la compétition. Les joueurs seront répartis en 8 (huit) poules de 8 (huit) joueurs. Cette répartition pourra être adaptée en fonction du nombre réel de participants. Le tirage au sort sera effectué et annoncé le Vendredi 7 octobre à 18h à Vinci.

1. PHASE DE POULE

Chaque participant d'une même poule rencontrera 1 (une) et 1 (une) seule fois chacun des 7 (sept) autres participants. Chaque joueur devra former et choisir une équipe pour les phases de poule et s'y tenir. Un joueur qui changerait d'équipe durant cette phase se verra disqualifié.

Chaque victoire rapporte 3 (trois) points, chaque match nul rapporte 1 (un) point, et chaque défaite 0 (zéro) point.

Un forfait sera comptabilisé comme équivalent à un 3-0 en termes de nombre de buts marqués.

En cas d'égalité de points dans une poule, les critères suivants seront utilisés pour départager les ex-æquo :

- La différence de buts marqués (nombre de buts marqués - nombre de buts encaissés)
- Le nombre de buts marqués
- Le nombre de buts encaissés

Si deux participants ou plus sont encore à égalité sur ces critères, un match de départage sera organisé pour sélectionner les qualifiés parmi les joueurs susceptibles d'accéder aux phases finales.

A la fin de la phase de poule, les quatre (4) meilleurs de chaque groupe sont qualifiés pour la phase finale.

2. PHASE FINALE

Les phases finales se déroulent en match aller-retour sous le format "domicile-extérieur".

Le joueur positionné en premier sur le bracket commence son match à domicile.

Le vainqueur sera désigné au cumul des deux matchs. En cas d'égalité un match d'appui en 2*4 minutes sans prolongation avec tirs-aux-but sera effectué .

Les deux finales se déroulent en Match simple avec prolongations et tirs-aux-but.

Chaque joueur devra former et choisir une équipe pour les phases Finale et s'y tenir. Un joueur qui changerait d'équipe durant cette phase se verra disqualifié.

3. Conduite Générale

Les participants devront se comporter de manière raisonnable, et maintenir une conduite polie et correcte envers les spectateurs, les membres de la presse, l'organisateur de la compétition et ses représentants ou personnels, les officiels, ainsi que les autres joueurs. Les participants devront impérativement éviter toute insulte ou langage offensant et ce en toutes circonstances. Tout comportement abusif et/ou incorrect, harcèlement et menaces incluses, est formellement interdit. Toute action déconcentrant le joueur adverse est interdite. Il en est de même pour toute action jugée anti fair-play par l'arbitre. Tout abus physique, bagarre, action menaçante ou langage menaçant, dirigé à l'encontre d'un autre joueur, d'un spectateur, d'un officiel ou n'importe quelle autre personne est formellement interdit. Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes ou tout autre équipement ne sera toléré. Toute action interférant avec le déroulement d'un match, incluant mais non limité au bris volontaire d'une station de jeu, l'interruption du courant électrique, et l'abus de la touche « pause » en match est interdite. Tous les paris, incluant ceux relatifs aux résultats de matchs, sont formellement interdits. Tout participant enfreignant cette règle pourra se voir exposé à une sanction allant du simple forfait à l'exclusion de la compétition. L'alcool et la drogue ou produits illicites sont interdits sur le lieu de la compétition pour quiconque. Les joueurs ne doivent pas être sous l'influence de drogue ou d'alcool durant la compétition. Il est interdit de fumer hors des zones prévues à cet effet.

4. INTERRUPTION DE JEU

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra le match en question perdu par forfait (Défaite par trois buts à zéro). Si un match est interrompu du fait d'une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu ou une perte de courant, le match sera repris à partir du moment de l'interruption. Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, à la mi-temps, ou si un joueur est expulsé, ou si un joueur est blessé. Les joueurs auront également la possibilité de mettre le jeu sur « pause » lorsqu'ils auront une réclamation à faire auprès de l'arbitre de leur poule. Il appartiendra ensuite à l'arbitre de statuer sur cette réclamation.

5. PROCESSUS DE JEU

Les joueurs devront se rendre à l'endroit qui leur est indiqué pour disputer le match. À partir de ce moment, ils auront exactement 1 minute pour configurer leurs commandes, formations et membres de l'équipe en accord avec les règles décrites dans la section 7. Chaque joueur se doit de vérifier sa manette avant le coup d'envoi. Il ne pourra pas faire pause pendant le match en cas de problème. A la fin de leur match, les joueurs devront lever la main pour appeler un officiel, qui notera leur score et le rapportera à la table de marques.

6. MODIFICATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Toutes les règles sont sujettes à modification, sans qu'il soit impératif d'en prévenir les participants. Il est de la responsabilité des joueurs de connaître et comprendre les règles le jour du tournoi. Certains changements pourront être appliqués au format du tournoi ou aux règles le jour de la compétition si nécessaire afin de s'adapter à toute circonstance particulière.

7. RÈGLES DE JEU

Les joueurs ont 2 minutes afin de rejoindre leurs postes une fois qu'il leur a été attribué sous peine d'être considéré comme forfait pour le match correspondant.

Tous pays ou clubs sont acceptés comme classe d'équipe, sauf équipes féminines.

La durée de jeu est de 6 minutes

Les paramètres de jeu doivent être réglés comme suit, tout paramètre non précisé doit être considéré comme ayant sa valeur par défaut :

Réglage de match Stade : Aléatoire
Difficulté : Légende
Temps de jeu : 6MIN
Prolongation : Oui
Penalty : Oui
Nombre de remplacements : 3
Blessures : Oui
Formations : Standards
Instructions aux joueurs : Autorisées
Goal manuel : Interdit
Conditions de match : Personnalisé
Saison: Printemps
Heure: 21h
Météo: Clair
Structure pelouse: Par défaut
Vitesse de jeu: Normale
Ballon: Par défaut
Réglage non modifiable
Caméra: Diffusion TV
Affichage et règles par défaut

7. VIOLATION DU RÈGLEMENT

Les officiels de la compétition pourront à tout moment sanctionner tout comportement qui leur paraît abusif et/ou fautif, ce qui inclut mais ne se limite pas à ceux décrits dans les sections 3 et 4. Cette sanction pourra aller du simple avertissement à l'exclusion totale de la compétition, voire du lieu des compétitions. Cela s'applique aux joueurs comme aux spectateurs.

8. PLANNING PRÉVISIONNEL

Le planning est susceptible d'être modifié et les joueurs inscrits seront notifiés par email de tout changement. Il est cependant de leur responsabilité de se tenir au courant du planning et de le respecter. Les joueurs devront se présenter à l'accueil de Vinci pour annoncer leur présence, recevoir leur accréditation et se préparer au tournoi pendant les plages horaires suivantes.

- Le vendredi 6 de 17h00 à 19h00
- Le samedi 7 de 8h00 à 9h00

La validation devra avoir été impérativement faite avant 9h30 le samedi matin. Dans le cas contraire, les organisateurs pourront disqualifier le joueur qui ne se sera pas présenté dans les délais.

Samedi	Dimanche
8h-9h30 : Arrivé et installation des joueurs	9h00-9h30 : Arrivé et installation des joueurs
10h-12h : Phase de poules	10h-12h : 16eme, 8eme et quarts de final
13h-16h30 : Phase de poules	13h00 : Demi-Finale
	13h30 : Finale 3rd
	14h00 : Grande Finale

Les horaires des poules et des compétitions sont susceptibles de légères modifications, compte tenu du fait que toutes les compétitions se déroulent en direct et les unes après les autres.